

REUNION ICPE-Industrie à l'attention des bureaux d'études

Journée du 28/01/2020

Sites et sols pollués

DREAL Bretagne – SPPR
Virginie Le Roux

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEEM



SSP - Page d'information du Ministère



InfoTerre



Géosciences pour une Terre durable

brgm

▼ VISUALISER LES DONNÉES ▼ RECHERCHER DES DONNÉES ▼ DONNÉES ET SERVICES ▼ THÉMATIQUES ▼ MOBILES

- **InfoTerre : thématique Sites et sols pollués**
- Politique et Méthodologie de gestion des sites et sols pollués
- Informations techniques élaborées par le ministère (collaboration de l'ADEME, du BRGM et de l'INERIS)



SSP - Rappel

Étude historique



Prélèvements



Analyses



→ être particulièrement attentif pour les volatils



Justifications des mesures de gestion, BCA expliqué

Plan de conception des travaux

Attention aux hypothèses de départ

Cessation régulière



Article L.514-20 - Vente d'un terrain sur lequel une installation A ou E a été exploitée

- **i**nformation écrite
- Résiliation du contrat de vente en cas de découverte de pollution



Article L.556-1 - Changement d'usage

- Etude des sols
- **Attestation par BE certifié** de la mise en œuvre des mesures de gestion
- Attestation jointe au PC/PA



1/17



Demande de
 Permis d'aménager
comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions
 Permis de construire
comprenant ou non des démolitions



Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier

Surveillance des eaux souterraines

- **Guide** pour la surveillance des eaux souterraines - INERIS
- **Qualité du réseau** : 1 **amont**, 2 (3) **aval** des installations concernées
- Qualité des piézomètres
- Cote piézométrique en **m NGF**
→ **sens d'écoulement** des eaux



- **Interprétation** des résultats : rapport annuel, bilan quadriennal
Explication des écarts

- **Comblement** des piézomètres : si plus utilisés, dans les règles de l'art
- Déclaration dans



Secteurs d'Information sur les Sols - SIS

Terrain avec une pollution des
sols **AVEREE**.

Permettre des aménagements tout en préservant la sécurité, la
santé ou la salubrité publiques et l'environnement.



DREAL

Ministère de la Défense

BRGM (anciens sites miniers uranifères)

ASN (impact radiologique)

Elaboration des SIS



Elaboration des SIS

PARCELLE

Descriptif de la pollution initial
Travaux éventuels réalisés
Etat actuel du site



Consultations

- 1- des maires
- 2- des propriétaires + public

Arrêté préfectoral



SIS : les conséquences

Prise en compte lors
des ventes et locations



Information écrite sur
l'état des sols



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SIS : prévisionnel

1 740 SIS pré-identifiés en Bretagne, dont plus de 90 % d'anciennes décharges

Département	SIS pré-identifiés
Côtes d'Armor	685
Finistère	450
Ille-et-Vilaine	330
Morbihan	275

SIS : état d'avancement

Département	Consultation propriétaires	AP
22 (12 EPCI)	9/12	7/12 1 à venir
29 (22 EPCI)	17/23	13/23 3 à venir
35 (18 EPCI)	14/18 + V1 Rennes Métropole	13/18 + V1 Rennes Métropole
56 (14 EPCI)	13/14 Dernier fin mars 2020	9/14 4 à venir

Procédure tiers demandeur

Facilité la réhabilitation de friches industrielles



R.512-76 à -81

Substitution du dernier exploitant :

- pour les travaux de réhabilitation
- sur tout ou partie du terrain
- pour les effets sur site, hors site
- ACCORD entre le tiers et l'exploitant
- ACCORD du propriétaire

Démontrer les capacités techniques et financières

Arrêté préfectoral de substitution

Constitution de GF

PV de réalisation des travaux





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer



Vos questions ...

